

**QUEREPUBLIQUE
FRANCAISE**

**DEPARTEMENT DE
SEINE ET MARNE**

**MAIRIE DE
CHAMPCENEST**

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 07 MAI 2021**

Le sept Mai deux mil vingt et un, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Foyer Rural sous la Présidence de Madame Catherine PERRIN, Maire.

Présents : Lydie BARRE, Fabrice BILLEMONT, Isabelle BUCHART, Pascal CAPOEN, Blandine DE CLERCK, Céline LE BREUIL, Philippe MAISONNEUVE, Modesto MANSO GALAS, Jonathan NAHOUM, Catherine PAGEOT, Catherine PERRIN

Absent représenté :

Absent excusé :

Nombre de conseillers afférents au Conseil Municipal : 11
Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 11
Nombre de conseillers représentés : 0
Date de convocation : 03/05/2021

OooOooo

Le Conseil Municipal a abordé les points suivants à l'ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du Compte-rendu du 31 Mars 2021
- Délibération demande de subvention pour les travaux des logements communaux 2^{ème} tranche – contrat FeR 2021
- Délibération Régie d'avance
- Délibération Régisseur de Recettes
- Délibération pour signature convention Orange/Free
- Délibération demande de levée des tombes en état d'abandon
- Entretien des sépultures et affichage familles propriétaires concessions
- Règlement intérieur du cimetière
- Compte-rendu visite cimetière avec Mr Pradoux
- Plan du cimetière
- Demande d'inscription des tombes sur Geneanet
- Questions diverses

oooOooo

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Philippe MAISONNEUVE est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 31 MARS 2021

Aucun conseiller n'émet de remarque sur le compte-rendu de la dernière réunion du conseil municipal du 31 Mars 2021.

Celui-ci est donc approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DES LOGEMENTS COMMUNAUX 2EME TRANCHE – CONTRAT FeR 2021

La 2^{ème} tranche du contrat FeR (subvention demandée pour les travaux des logements communaux) correspond au chauffage, poêle à pellets ... pour environ 9000 euros HT ;

Vote : 11 votes pour

DELIBERATION REGIE D'AVANCE

La régie d'avance a pour but de faciliter le paiement de certaines dépenses.

Pour cela, une carte bleue va être demandée et sera destinée aux petits achats faits pour la commune.

Elle sera sous la responsabilité du régisseur, désigné hors des membres du conseil municipal, pour plus de contrôle.

Le conseil municipal fixe à 1500 euros le crédit maximal annuel.

Vote : 11 votes pour

DELIBERATION REGISSEUR DE RECETTES

Josette Pivert-Mignot est désignée comme régisseur.

A ce titre, elle percevra une indemnité de 110 euros à l'année.

Vote : 11 votes pour

DELIBERATION POUR SIGNATURE CONVENTION ORANGE/FREE

Il est prévu de signer une convention avec Orange/Free pour l'installation d'une antenne 5G sur le stade municipal.

Cette convention prévoit une entrée d'argent annuelle pour la commune comprise entre 5500 et 7000 euros

Vote : 1 abstention

Vote : 10 pour

PLAN DU CIMETIERE

Le terrain du cimetière actuel a été acheté en 1875.

Les tombes, qui étaient initialement situées derrière l'église, y ont été déplacées.

Pour le moment aucun document n'a été retrouvé dans les archives de la Mairie mentionnant les noms des sépultures déplacées.

Un lourd travail de recherche a été effectué par Catherine Pageot, aidée de sa fille Laura, pour gratter les tombes et rechercher les défunts avec du papier aluminium (voir les photos sur le site internet)

Depuis plusieurs jours Catherine PAGEOT recherche les actes de naissances et décès dans les registres pour pouvoir enregistrer les sépultures dans le logiciel AGEDI.

Le but est de faire un plan du cimetière afin d'y répertorier tous les défunts.

A ce jour 30 tombes n'ont pas pu être identifiées. Quelques pierres doivent être replacées par un maçon puis un travail de désherbage et de lessivage doit être fait pour espérer pouvoir en identifier d'autres.

COMPTE-RENDU VISITE CIMETIERE AVEC MR PRADOUX

Mme PAGEOT a rencontré M. Pradoux, directeur des Pompes funèbres Pradoux Chevriot, pour faire un point sur l'état du cimetière.

M. Pradoux a fait de tristes constats et donné de précieux conseils :

6 tombes présentent un réel danger (trou, croix tombée, croix tombée sur une autre sépulture ...)

Le cadenas du caveau d'urgence est rouillé, et la clef ne tourne plus pour l'ouvrir, il faut le changer très rapidement.

La poignée et la porte d'entrée sont à rénover.

Le côté droit du cimetière en entrant, est précieux, il est le patrimoine du village.

✚ Voir Annexe 1

DELIBERATION DEMANDE DE LEVEE DES TOMBES EN ETAT D'ABANDON

Pour tout le carré A, à gauche en entrant dans le cimetière, un arrêté municipal va être pris pour lancer une procédure de levée de plusieurs tombes : Les familles auront alors 3 ans pour se manifester à partir de la date d'affichage.

Pour la levée des tombes, la commune devra faire l'acquisition d'un ossuaire.

Vote : 11 votes pour

ENTRETIEN DES SEPULTURES ET AFFICHAGE FAMILLES PROPRIETAIRES CONCESSIONS

Un Procès verbal sera lancé pour que les familles entretiennent les tombes de leurs défunts.

Mme Pageot raconte sa rencontre, en présence d'Isabelle BUCHART, avec M. Renard, peintre des monuments historiques, enseignant section habitat. Ce dernier se propose de rénover les peintures des croix bénévolement, avec bien entendu les habitants bénévoles qui souhaiteront participer. La peinture sera aux frais de la commune.

Mais avant, il faut faire des travaux de rénovation de maçonnerie (sur les tombes et sur les murs clôturant le cimetière). Il faudra prévoir également un gros travail de ferronnerie.

✚ Voir Annexe 2

REGLEMENT INTERIEUR DU CIMETIERE

Le règlement intérieur est soumis ce jour et accepté à l'unanimité par l'ensemble des Conseillers. Il indique toutes les règles à appliquer pour les enterrements, les cérémonies ainsi que le comportement à adopter à l'intérieur du cimetière.

Une colonne pour le jardin du souvenir sera achetée pour y inscrire, si souhaité, le nom du défunt.

Le règlement intérieur sera affiché à la Mairie puis au cimetière. Il est également consultable sur le site de la Mairie de Champcenest.

DEMANDE D'INSCRIPTION DES TOMBES SUR GENEANET

Catherine Pageot demande l'autorisation pour la prise de photos des tombes afin de les mettre sur le site internet de généalogie GENEANET par Laura PAGEOT.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

❖ Un point est fait sur les attributions des commissions par conseiller municipal

✚ Voir Annexe 3

❖ Programme commission fêtes et animations :

Suite au déconfinement progressif annoncé par le gouvernement, un calendrier a été mis en place pour organiser quelques événements dans le village.
Celui-ci s'adaptera à la situation sanitaire.

Pour contrôler le nombre de personnes par activité, une inscription sur le site internet est obligatoire. Sans inscription au préalable, la personne se verra refuser aux activités.
Pour les activités « enfants » un adulte devra obligatoirement accompagner l'enfant.

📌 Voir Annexe 4

❖ Boîtes à livres :

Les boîtes à livres sont en cours de fabrication.
La décision est prise de les placer sur la place de la mairie.
L'emplacement pourra être modifié si celui-ci s'avère inadapté.

❖ Elections régionales et départementales :

Elles auront lieu les Dimanches 20 et 27 juin 2021
Les assesseurs seront prioritaires pour la vaccination
Les assesseurs seront tous soit vaccinés soit testés par test PCR

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h55

Compte-rendu entretien avec M. PRADOUX
Pompes Funèbres PRADOUX CHEVRIOT à Provins
Le vendredi 23 avril 2021 au cimetière de Champcenest

Suite à l'abandon de plusieurs tombes dans le cimetière de Champcenest, j'ai demandé un devis aux entreprises CANARD et PRADOUX CHEVRIOT de Provins pour la levée de 50 tombes.

L'entreprise CANARD m'a envoyé immédiatement un devis d'un montant de 56.868 € TTC.

L'entreprise PRADOUX CHEVRIOT n'a pas souhaité m'envoyer le leur sans venir constater plusieurs points.

1 / Carré B – à droite en entrant dans le cimetière - anciennes tombes de 1800-1900 :

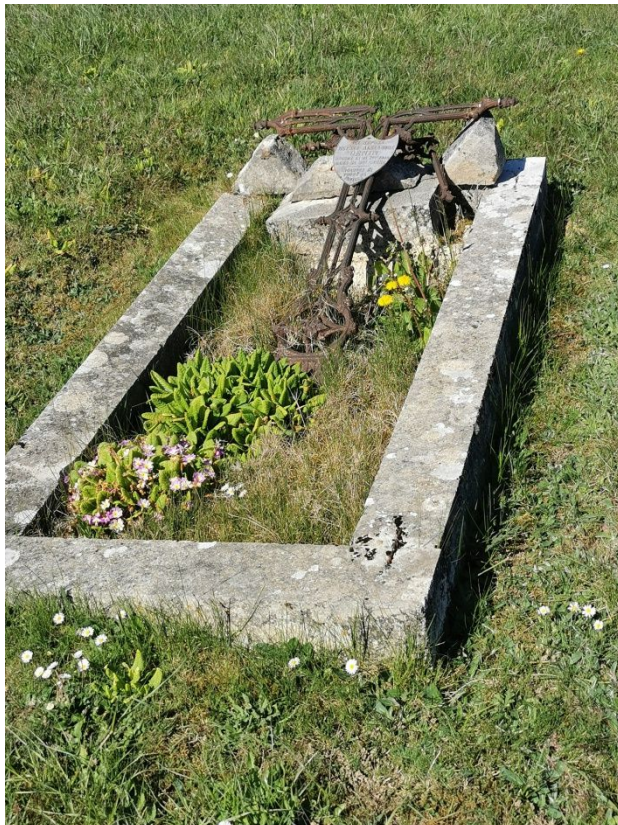
J'explique à Monsieur PRADOUX que se sont d'anciennes tombes qui n'ont aucun entretien, que certaines n'ont aucune identification et qu'aucun document n'a été retrouvé en Mairie. (A ce jour 30 tombes n'ont pas été identifiées et 6 ont besoin d'un bon nettoyage pour trouver les noms).

Monsieur PRADOUX m'explique qu'une levée de sépulture coûte chère aux communes et que quand il vient dans ce cimetière il préfère regarder à droite et voir ces vieilles tombes qui sont le patrimoine de notre village plutôt que celles qui sont dans l'allée sur la gauche (Carré A – rangé 4). De plus nous avons énormément de places restantes.

En nous promenant dans ces anciennes tombes avec leurs magnifiques croix en fer je réalise qu'il a tout à fait raison et que nous devons les garder et voir pour les entretenir.

Monsieur PRADOUX me demande si nous avons des cantonniers et m'invite à voir s'ils ne peuvent pas réaliser eux-mêmes les travaux d'embellissement ?

Par exemple pour la sépulture de Alexandre Elysée GENIN décédé en 1902, faire souder la croix et mettre des cailloux après avoir enlevé les fleurs, beaucoup plus économique qu'une levée.



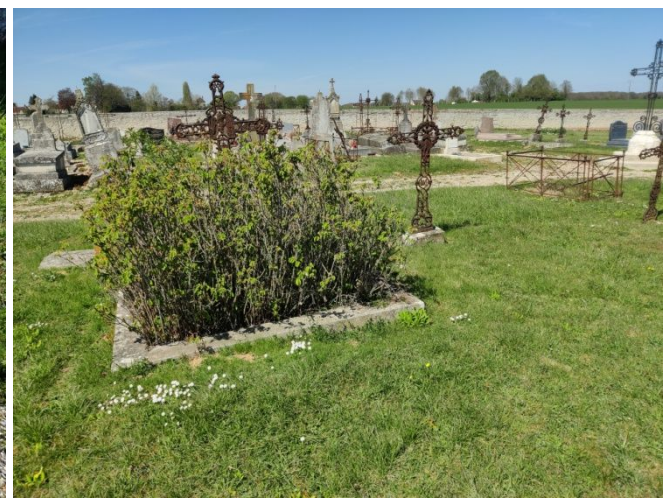
Compte-rendu entretien avec M. PRADOUX
Pompes Funèbres PRADOUX CHEVRIOT à Provins
Le vendredi 23 avril 2021 au cimetière de Champcenest

Pour la sépulture MECREANT-PASQUIER décédés en 1906 c'est beaucoup plus grave car il y a un énorme trou et il peut y avoir un accident. Monsieur PRADOUX m'explique que c'est la responsabilité du Maire. Les employés communaux doivent intervenir au plus vite et/ou un arrêté pour péril peut être fait pour lever la tombe immédiatement.



Ci-dessous la photo de gauche :
à gauche la tombe de la famille GUEZON
à droite il faudrait lever la croix pour essayer
de voir un NOM

Ci-dessous la photo de droite :
impossible à identifier, il faudrait enlever toute
l'herbe haute



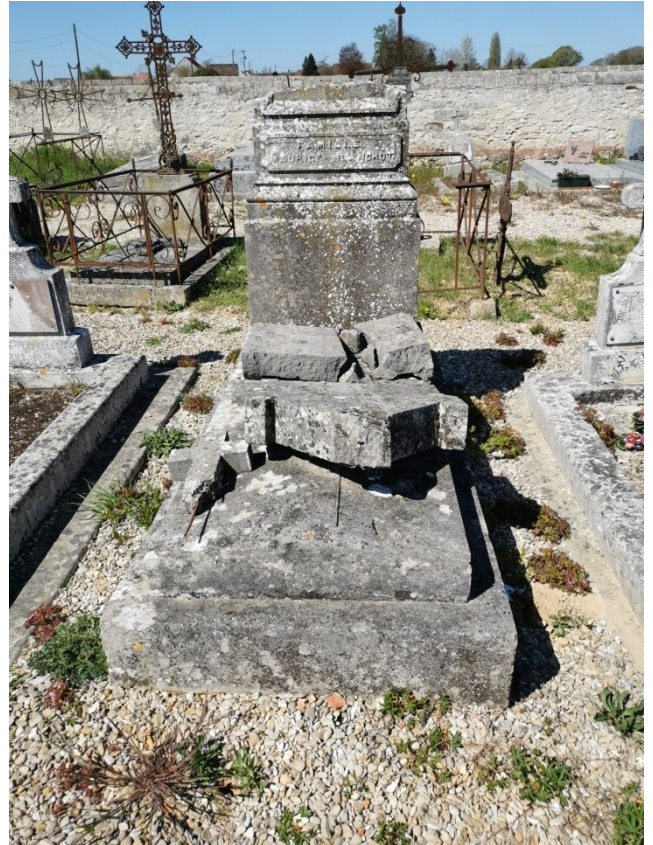
Compte-rendu entretien avec M. PRADOUX
Pompes Funèbres PRADOUX CHEVRIOT à Provins
Le vendredi 23 avril 2021 au cimetière de Champcenest

2 / Carré A – à gauche en entrant dans le cimetière - anciennes tombes de 1800-1900 :

Dans ce carré trop peu de tombes sont entretenues, rang 1, seule celle de Monsieur Louis MARION décédé en 1881 a été rénovée et les autres sont abandonnées.



Sépulture MARECHAL : le fer est détaché

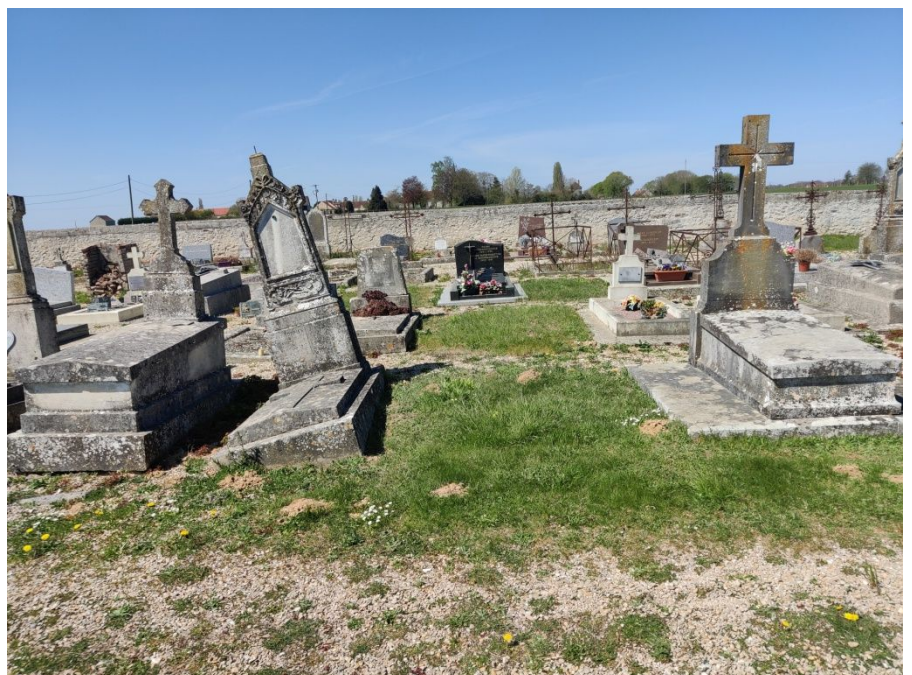


Sépulture BLANCHOT : les pierres sont tombées
Comme beaucoup d'autres tombes

Dans le rang 4 toutes les tombes sont à lever, plus particulièrement celle de Ernest TORPIER qui risque de s'effondrer sur celle d'à côté.

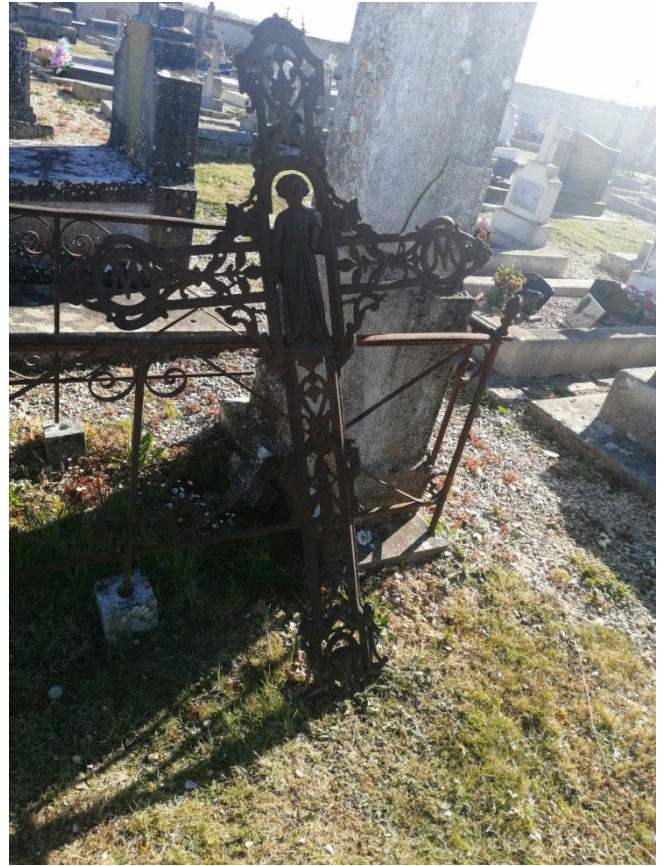
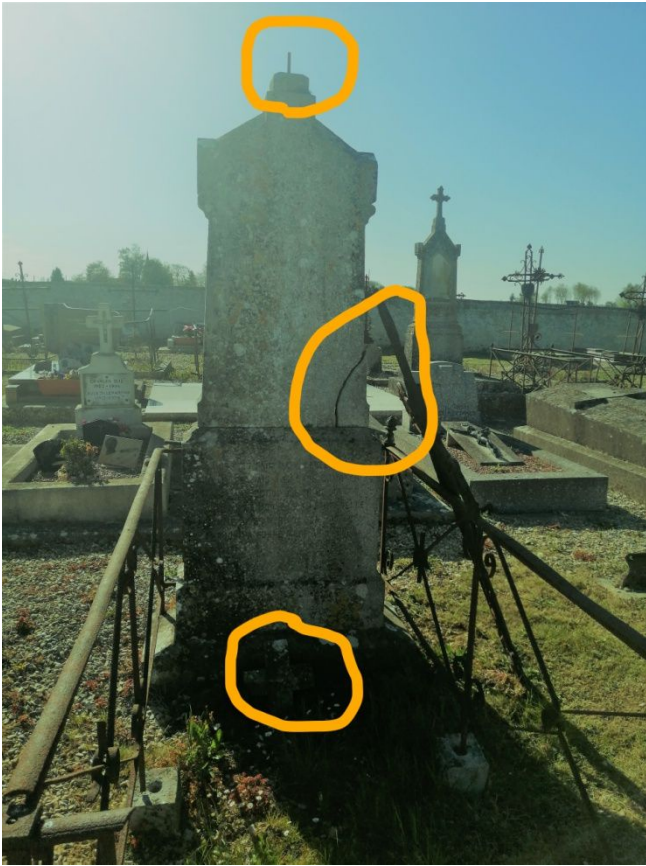
On peut également constater que 2 concessions réservées où il n'y a jamais eu de sépultures sont libres. Et il y en a d'autres prenant de la place.

Voir **en jaune** sur le plan du cimetière



Compte-rendu entretien avec M. PRADOUX
Pompes Funèbres PRADOUX CHEVRIOT à Provins
Le vendredi 23 avril 2021 au cimetière de Champcenest

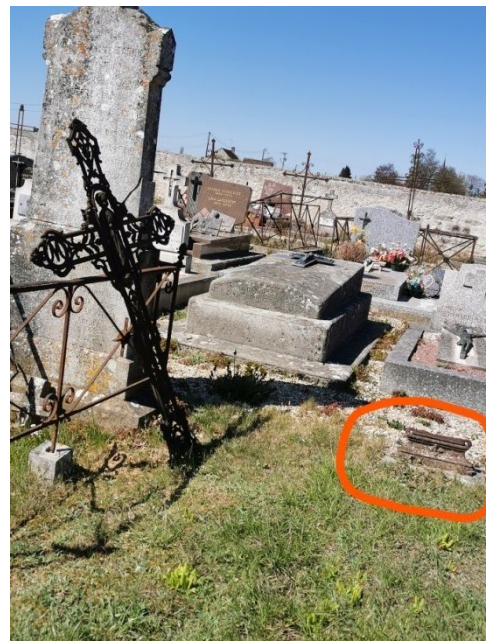
Un autre exemple avec la tombe GARNIER A4 - 15/15, on peut y constater 2 points importants :



La croix du haut de la sépulture est tombée, il faudrait voir pour la refixer.

Plus grave, la croix de La sépulture de la Famille LACROIX concession A 4 - 16/6 est tombée sur la sépulture GARNIER et à brisé un bon morceau de la pierre. Là encore s'il y a un accident c'est sous la responsabilité de la Mairie.

En orange la sépulture LACROIX
L'endroit d'où s'est détachée La croix



Compte-rendu entretien avec M. PRADOUX
Pompes Funèbres PRADOUX CHEVRIOT à Provins
Le vendredi 23 avril 2021 au cimetière de Champcenest

3/ Il y a beaucoup d'autres tombes à rénover, c'est pourquoi Monsieur PRADOUX nous donne les conseils suivants qui seront beaucoup plus économiques pour notre village :

1/ Entamer de suite une procédure de reprise pour les tombes abandonnées ou présentant un danger :

- La concession doit avoir + de 30 ans,
- La dernière inhumation doit remonter à au moins 10 ans,
- La famille ou la personne chargée de l'entretien de la concession doit en être avisée,
- Un délai d'attente de 3 ans à partir du constat d'abandon doit être respecté.

Nous avons relevé 6 tombes qui présentent un danger :

- JOUY-GARNIER - A4 -15/15
- LACROIX - A4 - 16/6
- TORPIER - A4 - 11/25
- CLERIN HENRI - A3 - 17/48
- PASQUIER-MECREANT - B4 - 4
- GUEZOU - B4 – 12

Nous avons 5 tombes où il faut redresser les pierres, les nettoyer et nous pourrions peut-être voir les noms.

Lors d'une demande officielle de levée, il est possible que des familles se manifestent pour faire restaurer des tombes cas rare après 3 générations.

2/ Lors d'une nouvelle demande de concession de terrain, privilégier les emplacements du carré A dans le rang 4, ainsi dans quelques années l'entrée du cimetière sera plus agréable.

Il suffit d'enlever les anciennes sépultures lors de la mise en place des nouvelles au fur et à mesure des réservations. Ce qui fera un coût nettement inférieur et sur du long terme.

3/ Prévoir un ossuaire au prochain budget.

4/ Faire un règlement intérieur pour le cimetière mentionnant entre autre qu'il faut faire la semelle de la sépulture avant 2 ans.

5 / Faire en sorte que les sépultures soient bien rassemblées pour éviter d'avoir de l'herbe et plus d'entretien (voir la photo ci-dessous) :



Compte-rendu entretien avec M. PRADOUX
Pompes Funèbres PRADOUX CHEVRIOT à Provins
Le vendredi 23 avril 2021 au cimetière de Champcenest

4 / OSSUAIRE :

Monsieur PRADOUX connaît le cimetière et il sait que nous n'avons pas d'ossuaire, il vient d'en faire un sur la commune de SAINT HILLIERS pour 100 corps d'un montant de 5.000 €. Il se propose de faire un devis.

Il m'indique que l'emplacement idéal aurait été à côté du caveau mais il y a la sépulture de M. et Mme FROLEAU.

Après réflexion il me propose le fond du cimetière à droite qui pourrait être caché par des thuyas (voir en jaune).

Il m'explique de bien faire attention à tenir un registre avec chaque photo des sépultures levées, de mettre les ossements dans un sac exprès avec étiquetage du corps. Il est tout à fait possible que des personnes viennent réclamer un corps et celui-ci devra être mis dans un petit cercueil à la charge de la commune. (cas rare)

Entouré en rouge : quelques restes de sépultures par ci et par là.



Ci-dessous le caveau :



Compte-rendu entretien avec M. PRADOUX
Pompes Funèbres PRADOUX CHEVRIOT à Provins
Le vendredi 23 avril 2021 au cimetière de Champcenest

Monsieur PRADOUX constate que le cadenas du caveau est rouillé. Il nous conseille d'essayer de l'ouvrir avant d'avoir un cas d'urgence.

Il m'explique l'importance d'un cimetière bien entretenu où les gens se sentent bien pour avoir envie d'investir dans une sépulture. Il m'invite à aller visiter celui de NOYEN SUR SEINE entièrement rénové.



Voici un aperçu de nos constatations :

En rouge 2 pots de fleurs totalement desséchées, qui doit les ramasser ?

Le banc est vraiment très sale, qui doit le laver ?

Pourquoi le robinet ne fonctionne pas ?



**Compte-rendu entretien avec M. PRADOUX
Pompes Funèbres PRADOUX CHEVRIOT à Provins
Le vendredi 23 avril 2021 au cimetière de Champcenest**

Emplacement de la poubelle



Et oui c'est bien une tombe !



**Compte-rendu entretien avec M. PRADOUX
Pompes Funèbres PRADOUX CHEVRIOT à Provins
Le vendredi 23 avril 2021 au cimetière de Champcenest**

Entrée du cimetière de Champcenest



Trous dans la porte et poignée tellement dure que l'on peut penser que le cimetière est fermé.

Compte-rendu entretien avec M. PRADOUX
Pompes Funèbres PRADOUX CHEVRIOT à Provins
Le vendredi 23 avril 2021 au cimetière de Champcenest

5/ ATTENTION AUX SEPULTURES DITES « INTOUCHABLES » :

Suivant l'article R2223-23 : une concession centenaire ou perpétuelle ne peut faire l'objet d'une reprise lorsque la commune ou un établissement public est dans l'obligation de l'entretenir en exécution d'une donation ou d'une disposition testamentaire régulièrement acceptée.



Catherine PAGEOT

Compte-rendu entretien avec M. RENARD
en présence de Catherine PAGEOT et Isabelle BUCHART
Peintre monuments historiques – Enseignant section habitat
Le mercredi 5 mai 2021 au cimetière de Champcenest

Suite à un post mis dans le groupe « Entraide Provins » pour trouver des bénévoles susceptibles de nous aider pour la rénovation de quelques tombes, Monsieur RENARD m'a contacté.

C'est une personne que je connais très bien et de toute confiance.

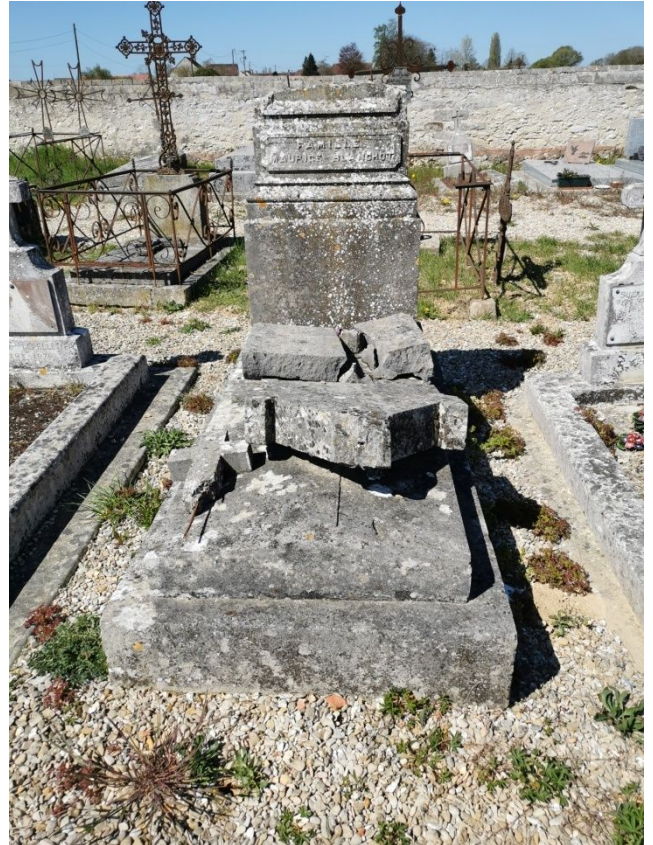
Monsieur RENARD nous explique que plusieurs pierres se sont écroulées et que dans un premier temps il y a un travail de maçonnerie à faire puis de nettoyage.

Lorsque nous étions en entretien il y avait beaucoup de vent et nous avons constaté que les croix bougaient énormément. D'ailleurs nous avons retrouvé des croix sur les sépultures des voisins.

Il faut trouver une personne qui peut venir les refixer avec soudure et s'occuper également de toute la ferronnerie des contours des tombes.

Il m'explique qu'ensuite il pourrait intervenir sur la peinture bénévolement.

La peinture serait achetée chez ESPACE PEINTURE DECO à Provins. Il pourrait nous avoir un prix négocié et commencer à peindre les croix qui tiennent bien, avec l'accord du Conseil Municipal.



La croix de la sépulture de gauche est tombée sur celle de droite

Ce n'est qu'un exemple parmi d'autres

**Compte-rendu entretien avec M. RENARD
en présence de Catherine PAGEOT et Isabelle BUCHART
Peintre monuments historiques – Enseignant section habitat
Le mercredi 5 mai 2021 au cimetière de Champcenest**

Voici un aperçu de nos constatations :

Le faîtage au dessus des sépultures des CLINDOUX et de la croix inconnue à côté de la poubelle s'effondre ce qui envoi des projections sur les tombes, il faut intervenir avant qu'une sépulture soit abimée.

Nous avons également remarqué que le faîtage du mur d'enceinte du cimetière est abimé à divers endroit, il serait judicieux de le reprendre avant que des infiltrations ne s'installent.



**Compte-rendu entretien avec M. RENARD
en présence de Catherine PAGEOT et Isabelle BUCHART
Peintre monuments historiques – Enseignant section habitat
Le mercredi 5 mai 2021 au cimetière de Champcenest**

Il y a de la maçonnerie à faire au pied du Calvaire :



MEMBRES ET COMMISSIONS

EGLISE

Isabelle BUCHART- Catherine PAGEOT

Consultants :

Anne-Josée CADET - Deborah PHILIPPE -Steeve PHILIPPE

CIMETIÈRE

Isabelle BUCHART - Lydie BARRE - Catherine PAGEOT

FETES ANIMATIONS SPORTS ET JEUNESSE

Lydie BARRE - Fabrice BILLEMONT -Blandine DE CLERCK

Catherine PAGEOT

Consultante : Amel AMIRECHE - Laura PAGEOT

TRAVAUX - VOIRIE - BATIMENT

Pascal CAPOEN - Céline LE BREUIL -Philippe MAISONNEUVE

Modesto MANSO GALAS -Jonathan NAHOUM

NATURE - ENVIRONNEMENT

Pascal CAPOEN - Lydie BARRE- Isabelle BUCHART

Modesto MANSO GALAS - Jonathan NAHOUM

AIDES SOCIALES

Lydie BARRE - Isabelle BUCHART -Céline LE BREUIL

ELECTIONS

Lydie BARRE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PROVINOIS

Pascal CAPOEN - Catherine PERRIN

SIAC DE CHAMPCENEST

(Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Communes)

Président : Catherine PERRIN

Titulaire : Jonathan NAHOUM

Suppléante : Céline LE BREUIL

SIAC DU CEDRE

(Syndicat Intercommunal à la Carte du Cèdre)

Président : M. BOULOT - Maire de Beton-Bazoches

Jonathan NAHOUM - Catherine PERRIN

Suppléante : Blandine DE CLERCK

SNE77

Catherine PERRIN - Pascal CAPOEN

**ELECTION DU CORRESPONDANT EN CHARGE DES QUESTIONS DE
DEFENSE**

M. Fabrice BILLEMONT

SDESM

(Syndicat Départemental d'Energies de la Seine et Marne)

Pascal CAPOEN - Jonathan NAHOUM - Philippe MAISONNEUVE

SMETOM

(Syndicat Mixte pour l'Enlèvement et le Traitement des Ordures Ménagères)

Cathy PERRIN - Jonathan NAHOUM

SIVOS

**(Syndicat International à Vocation Scolaire de la Région de Villiers ST
Georges)**

Pascal CAPOEN - Jonathan NAHOUM

SITE INTERNET

Catherine PAGEOT

PROGRAMME COMMISSION FETES ANIMATIONS SPORT ET JEUNESSE DE CHAMPCENEST
DU 19 MAI AU 12 SEPTEMBRE 2021
SUIVANT LES ETAPES SANITAIRES DU GOUVERNEMENT

VOIR LES MODALITES D'INSCRIPTIONS AUX ACTIVITES ET LES INFOS SUR LE SITE INTERNET AU FUR ET A MESURE

MOIS	ACTIVITES PROPOSEES	LIEU	PREVOIR	INFOS DIVERSES	HORAIRES
mercredi 19 Mai	Jeux de plein air pour les enfants dès 6 ans	Stade	Boisson et baskets	Présence d'un Parent indispensable	14 h à 16 h
Dimanche 23 Mai	Trico'thé entre adultes Venez tricoter ou apprendre à tricoter	Foyer Rural	A voir au moment de l'inscription	limité à 8 personnes	14 h à 17 h
Mercredi 26 Mai	Jeux de plein air pour les enfants dès 6 ans	Stade	Boisson et baskets	Présence d'un Parent indispensable	14 h à 16 h
Dimanche 30 Mai	Après-midi Jeux de Société Adultes	Foyer Rural	son jeu préféré	limité à 8 personnes	14 h à 17 h
Dimanche 6 Juin	EXPO	Eglise	Collectionneurs		10 h à 17 h
	EXPO VENTE	Foyer Rural	Artisans locaux		10 h à 17 h
Dimanche 13 Juin	Après-midi Jeux de Société Adultes/Enfants dès 10 ans	Foyer Rural	Boisson et baskets	Présence d'un Parent indispensable	14 h à 17 h
Mercredi 23 Juin	Jeux de plein air pour les enfants dès 6 ans	Stade	Boisson et baskets	Présence d'un Parent indispensable	14 h à 16 h
Samedi ?? Mai	café littéraire Après midi lecture pour les Adultes	Foyer Rural	1 livre que vous avez aimé lire	limité à 8 personnes	14 h à 16 h
Dimanche 4 Juillet	Culture et histoire de Champcenest Suivi d'une animation musicale	Eglise	Venez découvrir l'histoire des statues et ornements de notre Eglise. Qui vivait dans notre village ?		14 h 30
Mercredi 14 Juillet	Pot de l'amitié	En extérieur	Les infos seront postées sur le site internet		
Dimanche 15 Août	BROCANTE	Autour de l'Eglise Stade			Journée
Dimanche 12 Septembre	MARCHE DES GRATUITS	Foyer Rural	Les infos seront postées sur le site internet		10 h à 17 h